

COLLOQUE EAU ET MUNICIPALITÉS

28 ET 29 SEPTEMBRE 2022, SHAWINIGAN





ATELIER 2

Sur chaque table :

- 2 à 4 cartes de personnages :
- Description courte de chaque personnage au recto
- Profil au verso, avec des compétences notées de 0 à 10 (Préoccupation pour l'environnement, niveau de connaissances, capacité d'écoute des autres, facilité à déposer des plaintes, Participation aux actions collectives)
- 1 carte de conflit entre les personnages, pour lequel la municipalité a été interpellée.
- Désigner un responsable de la prise de notes et de la présentation en plénière

ATELIER 2

Pour la situation de conflit :

-  - **10 minutes** : identifier les sources du conflit, qu'est-ce qui est vrai et qu'est-ce qui est ressenti, qu'est-ce qui relève des compétences municipales ou non.
-  - **15 minutes** : Réfléchir aux solutions à mettre en œuvre et aux collaborations avec d'autres organismes qui pourraient assister la municipalité.

Tenir compte :

- Des limites des compétences municipales
- Du profil des personnages

Retour en plénière **25 minutes** 